

Un vin et une bière très rock grâce à Gotthard

PARRAINAGE Le mythique groupe suisse s'est laissé séduire par deux breuvages valaisans. Ses membres ont accepté d'associer leur nom à une bière et à un vin élaborés à Sierre et à Saillon.

PAR CHARLES.MEROZ@LENOUVELLISTE.CH

Gotthard s'apprête à faire une apparition dans notre canton. Que les fans du célèbre groupe de rock et de heavy metal suisse ne se réjouissent pas trop vite. Si Gotthard vient en Valais, ce n'est pas pour y donner un concert, mais pour assurer le parrainage de deux produits actuellement en cours d'élaboration: une bière brassée chez Hoppy People, à Sierre, et un vin élevé chez la vigneronne Valentina Andrei, à Saillon. «On est tous des amateurs de bons vins et de bonnes bières. On a même créé un club de dégusta-



On est tous des amateurs de bons vins et de bonnes bières."

NIC MAEDER

CHANTEUR DU GROUPE GOTTHARD

tion de vins suisses et on a déjà prêté notre nom à un vin en 2011. Lorsqu'on nous a proposé d'être associés à cette démarche, on a accepté. La passion, c'est le maître-mot. Notre volonté, c'est de faire un produit de qualité qu'on apprécie», nous a confié Nic Maeder. Le chanteur de Gotthard était de passage il y a quelques jours en Valais, en compagnie de deux autres membres du groupe, Leo Leoni, son fondateur, et le guitariste Freddy Scherer.

Sous l'égide de Magnificients

Le parrainage d'une bière et d'un vin valaisans par Gotthard s'inscrit dans le prolongement d'une rencontre entre Leo Leo-



David Bonjour (Hoppy People), Nicolas Wuest (Magnificients), Fredy Scherer, Leo Leoni et Nic Maeder, de Gotthard, en dégustation. HÉLOÏSE MARET

ni, le vigneron tessinois Sacha Pelossi et Nicolas Wuest. Cadre à La Poste et passionné de vin, ce dernier est à l'origine de la création de Magnificients, un concept mettant en valeur le savoir-faire d'un vigneron et d'un partenaire, unis en vue de la réalisation d'un but commun: un produit exclusif et de grande qualité. Nicolas Wuest, qui a déjà eu l'occasion de collaborer avec Gotthard, a alors multiplié les démarches pour que le groupe accepte de prêter son nom à deux produits élaborés en Valais.

La recette de la bière a été confiée à la brasserie sierroise Hoppy People, une référence depuis son récent titre de meilleure nouvelle brasserie suisse. David Bonjour, l'un des associés de l'entreprise avec Olivier Brighenti, ne se met pas la pression, sans jeu de mots. «On discute, on déguste, histoire de réaliser un produit de haute qualité, et on arrivera à nos fins», souligne-t-il. Le vin estampillé Gotthard sera un assemblage de deux merlots issus des vignes du Tessinois Sacha Pelossi et de la vigneronne



Seules la passion et l'amitié guident nos pas dans cette démarche."

NICOLAS WUEST
CRÉATEUR DE MAGNIFICIENTS

valaisanne d'origine roumaine Valentina Andrei. Basée à Saillon, cette dernière apprécie la démarche, menée à sa juste valeur: «Pour moi, elle est tout simplement géniale. La réu-

nion de la musique et du vin offre un moyen de communiquer qui va bien au-delà des mots.»

Disponibles en 2019

Ces produits seront disponibles dans le courant de l'année prochaine. «Moins de 1000 bouteilles de vin d'un litre sont prévues. Pour la bière, en ce qui concerne la distribution, une réflexion est en cours avec la société spécialisée Amstein. Il n'y a aucun enjeu économique derrière cette démarche. Seules la passion et l'amitié guident nos pas», insiste Nicolas Wuest.

EN
BREF

HAUT-LAC

337 interventions pour la police en 2017

La police intercommunale du Haut-Lac a effectué 337 interventions en 2017. C'est l'un des chiffres présenté dernièrement lors du rapport annuel des sapeurs-pompiers de la police intercommunale du Haut-Lac (PIHL) et de l'état-major intercommunal en cas de catastrophe du Haut-Lac (EMIC). Le CSI du Haut-Lac a effectué 2153 heures d'intervention l'année dernière, alors que l'EMIC a comptabilisé 55 heures d'intervention. **JG**

SIERRE

Nouvelles zones de rencontres

Les piétons auront la priorité sur deux accès menant à des fleurons de l'œnotourisme sierrois. La Ville de Sierre aménage pendant trois mois les deux rues qui conduisent au château de Villa et au Musée du vin. Les travaux dans la rue Sainte-Catherine et dans la ruelle du Manoir ont commencé en début de semaine passée. Le chantier permettra à la Cité du soleil de créer des aménagements urbains tels que des zones pavées ou une petite place, tout en révisant les canalisations souterraines. Dans trois mois, la vitesse y sera limitée à 20 km/h. **SJ**

PUBLICITÉ

Département de l'économie et de la formation
Service de l'agriculture

 Département für Volkswirtschaft und Bildung
Dienststelle für Landwirtschaft
CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS
 1951 Châteauneuf/Sion - www.vs.ch/agriculture
 Tél. 027 606 76 00 - Fax 027 606 76 04

Communiqué N° 09 du 03 mai 2018

ARBORICULTURE

COCHENILLE FARINEUSE SUR POIRIERS ET ABRICOTIERS
Plusieurs parcelles de poiriers et abricotiers situées surtout au sud de l'autoroute dans la plaine de Riddes, Saxon et Bieudron abritent des populations importantes de la cochenille farineuse *Pseudococcus comstocki*.

Les premières éclosions des œufs ont été observées sous les écorces la semaine passée. Cette semaine, les premiers stades larvaires (N1) ont aussi été capturés sur les scotch, posés dans des parcelles de poiriers et abricotiers fortement infestées. Sans cela, ce stade est pratiquement impossible à repérer sur les arbres.

Vu la baisse actuelle des températures, le pic des éclosions devrait se situer vers la fin de semaine prochaine et le meilleur moment pour intervenir contre ce ravageur aussi. Nous convions les producteurs des zones concernées à une séance d'information sur les stratégies/essais de lutte envisageables le lundi 7 mai prochain. Une invitation et les cartes de la répartition actuelle du ravageur vous parviendront sous peu.

VITICULTURE

QUAND COMMENCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES FONGIQUES (MILDIU - OÏDIUM)?

La date du premier traitement de l'année contre le mildiou et/ou l'oïdium doit être raisonnée en fonction du risque d'infection et de la sensibilité des parcelles.

Concernant le **mildiou**, les observations réalisées par Agroscope à Changins montrent que les œufs d'hiver (oospores) n'avaient pas encore atteint leur maturité le 29 avril à cause notamment de la sécheresse enregistrée auparavant. Concrètement, cela signifie qu'il n'y a pas encore eu d'infection de mildiou dans notre vignoble à ce jour. Il est donc trop tôt pour traiter contre ce parasite, dans toutes les situations, le premier traitement devant intervenir avant les premiers risques d'infections secondaires. La même stratégie peut généralement être appliquée dans les parcelles «sans produits de synthèse», excepté celles à forte pression de mildiou, où un traitement préventif effectué avant la première infection primaire est recommandé.

Pour réussir la lutte contre l'**oïdium**, il est important de limiter le développement du champignon sur les feuilles en début de saison. Ceci évite qu'il ne contamine le raisin plus tard. La date du premier traitement est à raisonner en fonction de la sensibilité de la parcelle. Celui-ci doit être effectué:

- au stade 5-6 feuilles étalées dans les parcelles sensibles (=symptômes d'oïdium sur raisins régulièrement observés en été);
- au stade 10 feuilles étalées dans les parcelles peu sensibles (saines chaque année à la véraison).

Ainsi, à ce jour, seul un traitement contre l'oïdium se justifie, et cela uniquement dans les parcelles sensibles ayant déjà atteint le stade 5-6 feuilles étalées. Dans les autres situations (vignes n'ayant pas atteint ce stade de développement ou parcelles peu sensibles à l'oïdium), ce premier traitement doit être différé. Consultez régulièrement www.agrometeo.ch.

PROGRAMME DE TRAITEMENTS SANS PRODUIT DE SYNTHÈSE
Les produits utilisés étant essentiellement des produits de contact, il convient de garantir une qualité d'application optimale et de renouveler régulièrement les interventions, en tenant compte du lessivage du produit par la pluie et de sa dilution par la croissance du végétal.

La **lutte contre le mildiou** est basée principalement sur l'application de cuivre et/ou de Myco-sin. Les produits à base de

phosphonate de potassium (pas admis en Bio) présentent une efficacité partielle contre le mildiou et sont surtout intéressants en cas de pluies fréquentes pour leur systémie.

L'efficacité du traitement au cuivre dépend des points suivants par ordre d'importance :

1. **Le positionnement juste avant les pluies** : le cuivre agit en présence d'eau en limitant la germination des spores du mildiou. Il faut donc que le cuivre soit présent sur la face inférieure des feuilles avant les pluies.
2. **Le renouvellement en fonction des pluies et de la croissance** : le cuivre est un produit de contact qui sera dilué par la croissance et lessivé après environ 20 mm de pluie. Son renouvellement doit se faire au bout d'une dizaine de jours, toujours en anticipant une pluie annoncée comme importants.
3. **La dose utilisée**: même à faible dose (100 g/ha par application en début de saison, 300 g/ha en pleine végétation), l'efficacité de la protection est bonne pour autant que le cuivre soit bien positionné et fréquemment renouvelé.
4. **La forme de cuivre utilisée**: la forme utilisée joue un rôle négligeable par rapport aux trois critères précédents.

Bien qu'homologué comme fongicide à efficacité partielle, le **Myco-sin** montre généralement une efficacité suffisante en situation peu propice au mildiou (Valais central). Son utilisation est très intéressante pour limiter les quantités de cuivre apportées annuellement. Lors du changement de Myco-Sin au cuivre et vice versa, 15 - 20 mm de pluie sont nécessaires pour éviter la phytotoxicité.

La **lutte contre l'oïdium** se base principalement sur l'application de soufre et/ou de bicarbonate de potassium (Armcarb, Vitisan). Vacciplant, un stimulateur de défense naturelle, est également homologué avec efficacité partielle. Comme pour le cuivre, le renouvellement fréquent des applications est nécessaire pour garantir une bonne efficacité. L'ajout de certains adjuvants permet une meilleure résistance au lessivage (Heliosol, Nu-Film-17, Profital, Codacide).

PRINCIPALES NOUVEAUTÉS PHYTOSANITAIRES
Eleto (Diméthomorphe et Zoxamide): anti-mildiou du groupe des amides carbamates ; 20 m des eaux de surface et 6 m de zone tam-

pon enherbée sur toute la surface le long des eaux. **Stamina Viti** (Phosphonate de K + Folpet): anti-mildiou, limité à six traitements par an; 20 m des eaux de surface.

D'autres produits commerciaux ont été homologués par analogie à un produit déjà existant.

La toxicité du **Myco-sin** envers les typhlodromes a été réévaluée sur la base de nouveaux essais (Valais et Suisse alémanique). Il est dès lors classé «neutre pour les typhlodromes», indépendamment du nombre d'applications.

Le délai d'utilisation du **Sumico** expire en novembre 2018.

FORMATIONS CONTINUES

PLANTES BIO-INDICATRICES ET DIAGNOSTICS DES SOLS
Le type de plantes qui se développent spontanément dans une parcelle viticole nous informe des caractéristiques du sol. Ce cours, dispensé par Mme Queffurus de Promonature (société d'étude et d'expertise floristique), vous aidera à comprendre les interactions des différentes composantes du milieu ainsi qu'à gérer les sols viticoles en cohérence avec leur environnement.

Le cours se déroulera **jeudi 17 mai 2018** à Châteauneuf, de 13 h 30 à 16 h environ. Les frais d'inscription se montent à Fr. 55.-, gratuit pour les membres Vital. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en ligne (<https://www.vs.ch/sca-formcont>) ou par téléphone (027 606 76 00). **Délai: 10 mai 2018.**

PROTECTION RAISONNÉE DE LA VIGNE GRÂCE À AGROMETEO

Depuis plusieurs années, les outils informatiques apportent une aide importante aux viticulteurs dans leurs prises de décision. Le site www.agrometeo.ch en fait partie, notamment pour permettre la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Le cours se déroulera **jeudi 17 mai 2018** à Châteauneuf, de 13 h 30 à 16 h environ. Les frais d'inscription se montent à Fr. 55.-, gratuit pour les membres Vital. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en ligne (<https://www.vs.ch/sca-formcont>) ou par téléphone (027 606 76 00). **Délai: 11 mai 2018.**